

### Minitombe cinéraire In terra®

#### DESCRIPTIF TYPE pour appel d'offre

#### Description :

Dispositif enterré de type « minitombe In terra® » ou similaire, en acier inox brossé comportant un insert cylindrique creux destiné à être enterré et à accueillir les cendres de 4 défunts contenus en urnes textiles, ou de 2 défunts en urnes solides (D<158mm H<215mm). Le dispositif comprend un système d'ancrage de l'insert dans la terre et un système d'attache de la plaque funéraire par clipsage.

#### Caractéristiques :

L'insert aura un diamètre de 150/200 mm et 47 cm de haut. Pour permettre un contact terre/cendres ses parois latérales seront ajourées et il ne comportera pas de fond. Pour limiter les risques d'enfoncement sa forme sera légèrement conique et il comportera des anses supérieures formant appui sur le sol.

L'ancrage sera rétractable pour permettre une extraction ultérieure de l'insert si nécessaire. Il offrira une résistance à l'arrachement correspondant à une surface horizontale de l'ordre de 60cm<sup>2</sup> à 45cm de profondeur sous la surface du sol.

Le système d'attache sera prévu pour être fixé en sous-face de la plaque funéraire, sans fixations visibles ni traversantes une fois celle-ci en place, de manière à ne pas offrir de prise au petit vandalisme et permettre d'utiliser sans entraves la surface totale de la plaque pour la gravure de l'identification du défunt. Il pourra s'adapter à toutes les matières de plaque. Il garantira cette dernière de l'arrachement en se solidarissant avec l'insert par une liaison mécanique par clipsage et devra être déclipable pour permettre des inhumations successives.

#### Mise en œuvre :

**En terre non caillouteuse et compacte :** un prétrou préalable sera réalisé, proprement avec impérativement des parois nettes. Trou tonconique D 150mm en fond et 190 en tête réalisé à l'aide d'une tarière de D150mm à mèche droite et ailettes de découpe. Les abords seront laissés propre de toute terre, surtout si ils sont déjà engazonnés. L'inclinaison du trou sera perpendiculaire à la surface du sol environnant. Pas de jeu de réglage d'aplomb possible. Profondeur 50 cm de manière à ce que la face supérieure de la plaque soit 1 à 2cm au dessus du sol naturel.

Le sol naturel sera découpé de 1 à 2cm sous l'empreinte de la plaque (généralement 25x20x3cm, dimensions correspondantes aux anses de l'insert In terra® + 2 cm dans la largeur).

Puis l'insert sera introduit dans le prétrou par des mouvements rotatifs permettant de le serrer au plus juste dans le sol.

Enfin le système d'ancrage sera mis en place après avoir vérifié l'orientation de l'insert ainsi que sa profondeur (Attention : lors de l'ancrage l'insert descend de 1cm). Jeu d'orientation possible de la plaque par rapport à l'insert.

L'insert étant en place, son volume libre intérieur sera entièrement rempli au moyen de sable de rivière en sacs (sacs fournis par In terra).

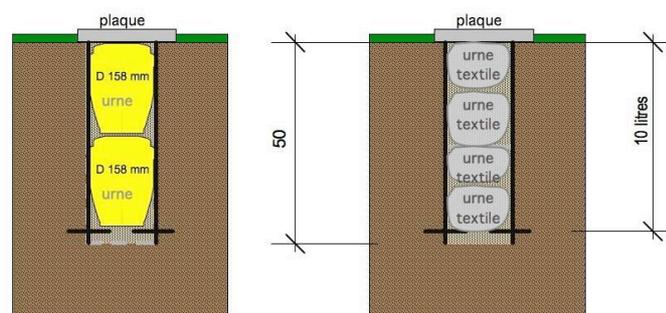
**En terre caillouteuse ou non compacte :** prétrou de diamètre 200mm réalisé à la tarière D200, pose de l'insert et de ses pelles d'ancrage, introduction du sac rempli de sable humide. Le calage de l'insert se fait par bourrage de terre non caillouteuse tassée entre ce dernier et les paroi du trou.

**En sol dur:** prétrou à la carotteuse D250mm puis finir comme ci-dessus.

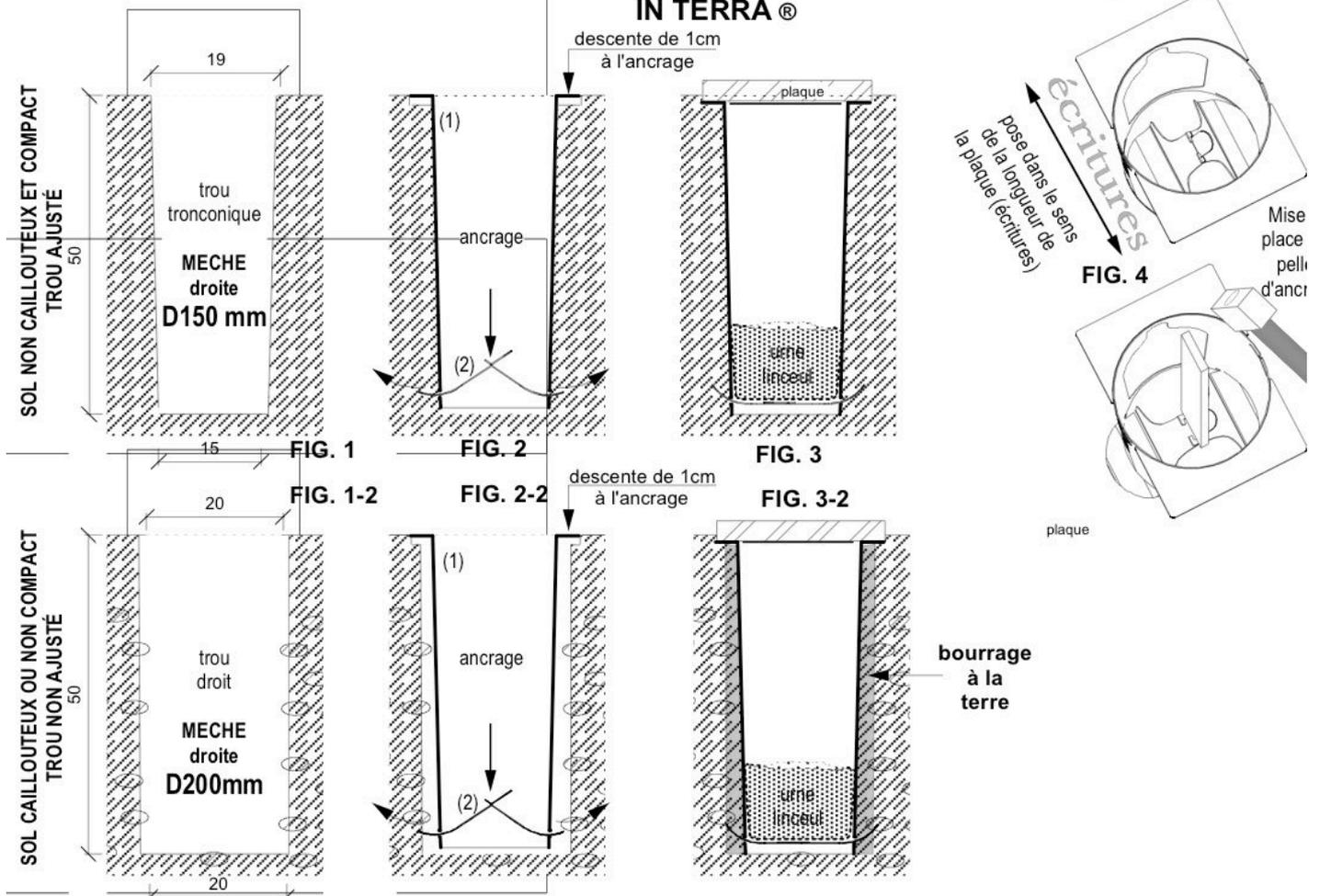
**A prévoir en plus-value :** Une plaque provisoire (format minimum 20x25cm, format conseillé 22x30cm, épaisseur minimum 3cm pour la pierre) dont la résistance lui permettra de supporter le passage d'une tondeuse autoportée, 1 face polie et biseautée, non comprise dans la fourniture In terra et à commander à un marbrier local suivant le choix de matière du Maître d'Ouvrage (la mairie généralement) sera posée sur l'ensemble en lieu et place de la plaque définitive pour présentation des concessions aux familles. Pose simple sans fixations.

Eviter esthétiquement le format carré. Eviter les granits à gros grains très contrastés et les surfaces non lisses qui ne permettront pas une bonne lisibilité des textes gravés.

Les différents éléments restants de la fourniture In terra® (système d'attache de la plaque, linceul technique, mode d'emploi, diverses fiches ..... ) seront remis au Service d'Etat Civil .



# GUIDE DE POSE DU SYSTEME ENTERRÉ POUR MINITOMBES (V8-4) IN TERRA®



Le système enterré IN TERRA est rapide et facile à la pose, surtout si on peut faire directement un trou de forme ajustée (sol non caillouteux). En conséquence faites toujours un test avec une mèche 150mm pour gagner du temps.

## POSE DE L'INSERT EN SOL NON CAILLOUTEUX ET COMPACT (FIG 1, 2 & 3) TROU AJUSTÉ. D150 mm

Définir le centre de la plaque.

Creuser le trou avec une tarière thermique équipée d'une **mèche droite** (mèche non conique) de diamètre **150mm** (longueur 70cm) (voir Kiloutou ou autre loueur de matériel)

**Trou ajusté et perpendiculaire** à la surface du sol (pas de réglage ultérieur possible). - **Profondeur 50cm.**

**Elargir le trou en partie haute à D200mm** avec un mouvement de rotation du haut de la tarière

Préparer l'assise des anses (3) au raz du sol. Introduire l'insert jusqu'à ce que les anses soient + 1cm au dessus de leur assise.

Orienter l'insert en fonction du sens des écritures (Fig4).

**Ancrer les pelles** (Fig.2) en s'aidant d'une planchette et d'une massette (Fig.4). L'insert descend de 1cm lors de cette opération.

Dépose des cendres (urne linceul ou urne solide) et clipsage de la plaque (Fig.3).

## POSE DE L'INSERT EN SOL CAILLOUTEUX OU NON COMPACT (FIG 1-2, 2-2, 3-2 & 3-3) TROU NON AJUSTÉ. D200 mm

Définir le centre de la plaque.

Creuser le trou avec une tarière thermique équipée d'une **mèche droite** (mèche non conique) de diamètre **200mm** (longueur 70cm), ou avec une caroteuse, **ou à la main.**

Trou perpendiculaire à la surface du sol - **Profondeur 50cm.**

Préparer l'assise des anses au niveau souhaité. Introduire l'insert jusqu'à ce que les anses soient + 1cm au dessus de leur assise.

Orienter l'insert en fonction du sens des écritures (Fig4).

**Ancrer les pelles** (Fig.2-2). L'insert descend de 1cm lors de cette opération.

**Bourrage avec de la terre humide** sans cailloux, des interstices entre le trou et l'insert (Fig.3-2).

**Tasser à l'aide d'un bois.**

Dépose des cendres (urne linceul ou urne solide) et clipsage de la plaque (Fig.3-2).

## POSE DE LA PLAQUE TOMBALE (non fournie)

**Format mini : 25 x20 cm.** Epaisseur mini pour la pierre : 3 cm

**Format conseillé 27 x 22 cm.** Epaisseur suivant la qualité de la pierre et règlement du cimetière.

**Hauteur maxi : 26 cm.**

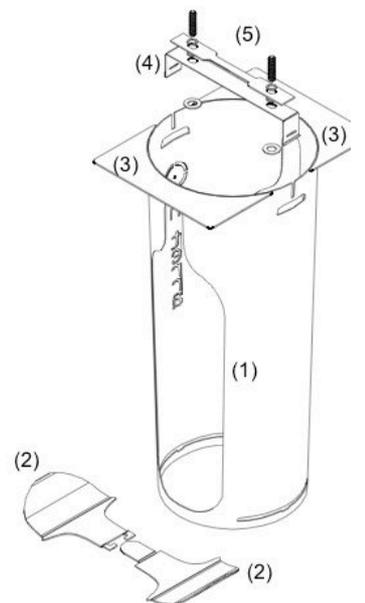
**Largeur maxi :** en fonction de la solidité du matériau, du règlement du cimetière et de l'espace intertombe légal de 30cm.

Eviter les formats carré (assimilable à un tampon de regard technique)

Eviter les granits à gros grain ou a grains de teintes trop contrastées : la gravure des noms sera peu lisible

**MAIRIE : Plaque de présentation provisoire : posée simplement sans éléments de clipsage.** Ces derniers seront remis au service du cimetière à l'intention des familles pour équiper la plaque définitive.

**PARTICULIER :** Plaque définitive à réaliser à l'aide des indications données ci-dessus. Se référer au règlement du cimetière pour les dimensions maximales (hauteur, largeur et longueur).



**NOMENCLATURE**

- (1) insert cylindre
- (2) pelles d'ancrage (male et femelle)
- (3) anses
- (4) éléments de clipsage
- (5) visserie de fixation de (4) à la plaque